

## Poste de chargé(e) de mission zones humides/érosion-ruissellement

*Emploi permanent à temps complet (35h00 hebdomadaires).*

*Cadre d'emploi : ingénieur.*

*Poste ouvert aux contractuels sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)*

### MODALITÉS ET CALENDRIER DE RECRUTEMENT

---

Les candidatures seront sélectionnées sur dossier, puis les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien avec le Président et les vice-présidents.

Adressez par courriel à Monsieur le Président de l'EPAGE Sequana le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à : [contact@syndicatsequana.fr](mailto:contact@syndicatsequana.fr)

Date limite de candidature : 15 juin 2023.

Pour tout renseignement, contactez le 03.80.81.56.25 et consultez le site internet : [www.contrat-sequana.fr](http://www.contrat-sequana.fr)

### EMPLOYEUR ET SITUATION

---

L'EPAGE Sequana regroupe 6 communautés de communes des départements de la Côte d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne. Il est porteur d'un Contrat Territorial qui a permis de créer une dynamique globale sur l'eau sur le bassin versant amont de la Seine. L'EPAGE Sequana est maître d'ouvrage d'actions inscrites au PAPI de la Seine Troyenne et Supérieure, et au PAPI de la Seine et de la Marne Franciliennes. Le siège est basé à Châtillon-sur-Seine. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe actuelle est composée de 7 personnes :

- Trois techniciens de rivière,
- Une chargée de missions des thématiques érosion-ruissellement et zones humides
- Une chargée de mission des thématiques préservation de la ressource en eau et milieux aquatiques,
- Un agent administratif et comptable,
- Un agent d'entretien.

L'EPAGE Sequana exerce son activité dans le cadre :

- **Des missions composant la compétence « GEMAPI » :**

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, chenal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- **Des missions suivantes hors GEMAPI :**

- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassin, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

## **MISSIONS DU POSTE**

---

Sous l'autorité du Président et dans le contexte de mise en œuvre du contrat territorial Sequana, le chargé de mission zones humides/érosion-ruissellement :

- A pour mission de mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'actions des thématiques dont il a la charge ;
- Veille au respect des objectifs du contrat sur ses thématiques ;
- A un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées dans le cadre de ses missions,
- Assure l'organisation et l'animation du comité de pilotage du Contrat Territorial Sequana,
- Assure la mise à jour du tableau de suivi du Contrat Territorial Sequana,
- Assure le suivi de l'étude globale pour la limitation du ruissellement et de l'érosion à l'échelle du territoire de l'EPAGE,
- Assure la mise en œuvre du plan de gestion sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Saint-Marc-sur-Seine,
- Assure la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques sur le territoire pour la préservation des milieux humides.
- Rédige des cahiers des charges, assure la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics.
- Valoriser les inventaires existants par un programme de communication et sensibilisation,
- Suivre les procédures administratives des opérations de travaux (Déclaration d'Utilité Publique, Loi sur l'eau, acquisitions foncières, ...)
- Assurer les demandes de subventions et leur suivi pour les projets,
- Définir des aménagements de lutte contre l'érosion des sols pour les communes et accompagner leur mise en œuvre,
- Produire des études : rédaction de plans de gestion.

## **NIVEAU REQUIS / COMPÉTENCES**

---

- Formation bac+5 dans les domaines de l'environnement et des milieux aquatiques,
- Connaissance du monde agricole et des enjeux liés à la préservation des milieux humides,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance des marchés publics,
- Connaissance des outils informatiques,
- Maîtrise SIG (QGIS),
- Esprit d'initiative, sens du travail en équipe,
- Aisance relationnelle, autonomie, rigueur et organisation, disponibilité,
- Première expérience souhaitée.

## **MOYENS MIS A DISPOSITION ET CONDITIONS D'EXERCICE**

---

- Véhicule de service, équipement et fourniture bureautique, téléphone portable professionnel,
- Déplacements fréquents à prévoir,
- Travail sur écran en bureau principalement, télétravail possible,
- Temps de travail : 35h00 hebdomadaires, possibilité de 39h00 hebdomadaires avec RTT,
- Résidence de travail : siège de l'EPAGE Sequana à Châtillon-sur-Seine.

## **STATUT SALARIAL ET RÉMUNÉRATION**

---

- Si contractuel : contrat de droit public de 3 ans avec possibilité de renouvellement une fois 3 ans.
- Rémunération selon grille indiciaire et expérience.